

Actualité européenne

N° 2021/04 120 du 18 octobre – 5 €

Le devoir d'informer



www.shutterstock.com · 300273554

Les propos contenus dans cette lettre n'engagent que leurs auteurs

Les partenaires de la lettre européenne



Union of European Federalists
Union des Fédéralistes Européens
Union der Europäischen Föderalisten

La lettre d'actualité européenne est une publication de la revue Carnet d'Europe

La lettre d'actualité européenne est une publication de Carnet d'Europe, revue créée en 2008 par Alain REGUILLON. Elle fait partie des collections de Presse fédéraliste depuis 2017 ; elle est soutenue et diffusée par la Maison des Européens Lyon, par l'Union européenne des fédéralistes Auvergne-Rhône- Alpes, par les Jeunes Européens Lyon et, par l'Union régionale des acteurs locaux de l'Europe Auvergne-Rhône-Alpes (URALE).

Fondateur, directeur de la publication

Alain REGUILLON

Rédacteur en chef

Alain MALEGARIE

Comité de rédaction

Audrey SORIA – Ardiana TOSKA

Alain MALEGARIE – Alain REGUILLON

Editeur

Presse fédéraliste, C/o Maison des Européens Lyon
346, rue Garibaldi – 69007 LYON

Impression

Interface, ESAT/MESSIDOR 44, boulevard Marcel Sembat
69200 VENISSIEUX

Administration-abonnement

C/o Alain REGUILLON – 23, passage des Alouettes – 69008 LYON
alain.reguillon@gmail.com

ISSN : 2801 -8095

18 octobre 2021

Dépôt légal : octobre 2021

L'édito d'Alain REGUILLON :

L'Union européenne, un îlot dans un monde de tous les dangers !

Ce numéro consacre ses articles à la dimension internationale de l'Union européenne, s'appuyant sur les déboires de la France dans la zone indopacifique, sur la situation laissée en Afghanistan par le départ des Américains, par les tensions post-brexit ou encore par la présidence française du Conseil de l'Union et l'avenir de l'Europe.

Des sujets sensibles, difficiles, agaçants qui ont, une nouvelle fois, la prétention de susciter l'intérêt, la réflexion, le sursaut des lectrices et des lecteurs. Prendre conscience que sans l'Union, aucun pays ne peut prétendre exister sur la scène internationale, Alain Malégarie et moi-même le répétons à satiété ; la rupture du contrat d'armement entre l'Australie et la France en offre l'illustration.

Mais quand on parle d'Union, encore faut-il avoir la lucidité de voir que la nôtre ne fonctionne plus, suscitant à notre égard la suspicion de pays tiers, à commencer par les Etats-Unis d'Amérique censés être pourtant notre principal allié !

Il faut donc se poser la question de quelle Union nous voulons ? c'est l'objet de cette conférence sur l'avenir de l'Europe. La vaste consultation qu'elle nécessite sera-t-elle à la hauteur des espérances ? J'en doute. Un appel de Pascal Lamy est publié dans cette lettre ; il s'adresse aux citoyens sans lesquels rien n'est possible.

La situation en Afghanistan, les objectifs de la présidence française du conseil d l'Union, la situation polonaise réclamant un droit national supérieur à celui de l'Union, un retour sur le dossier migratoire à un moment où les candidats à la candidature pour les présidentielles en France rivalisent de fausses promesses et de mauvaises analyses, offrent à ce numéro une coloration toute internationale.

A travers ces articles, la fragilité de l'Union avec des tensions internes de plus en plus marquées et une difficulté à se projeter de manière cohérente sur la scène internationale montre la faiblesse d'une organisation qui s'essouffle et ne parvient pas à se projeter vers cet avenir qu'elle recherche pourtant avec sincérité, mais avec tellement de disparités entre ses membres !

Un essai d'analyse de ce qui serait souhaitable est présenté en fin de cette lettre. J'espère qu'il connaîtra des réactions positives ou négatives, le but n'étant pas de se faire plaisir à avancer des solutions. Il s'agit vraiment de rechercher des pistes d'amélioration pour faire vivre, sans doute différemment, cette idée d'union, en allant au-delà des Vingt-sept, mais aussi avec beaucoup moins pour une meilleure intégration : schizophrénie quand tu nous tiens !

La question aujourd'hui n'est pas de savoir si l'Europe doit être fédérale, confédérale, intergouvernementale ou autre chose, car elle est tout cela à la fois. La question qui se pose est de savoir si l'Europe existe, existera, et si elle peut contribuer à changer le monde et comment ?

Lettre ambitieuse que ce numéro qui, je l'espère vous offrira une agréable lecture.

Lyon, le 18 octobre 2021

Points de vue

L'immigration en question ! par Alain Réguillon

L'arrivée de migrants sur les côtes européennes ne fait plus la une de l'actualité. Elle reste pourtant un sujet sensible et réel sur lequel les Européens ne parviennent toujours pas à s'entendre.

Cela laisse la porte ouverte à des déclarations déplacées, des prises de positions peu raisonnables, des propositions intenable. Les périodes d'élection se prêtent particulièrement à ce genre de surenchère. La course aux voix l'emporte sur le pragmatisme et le devoir de vérité.

Il me paraît donc opportun de rappeler qu'aucune solution nationale n'existe et qu'une telle politique ne peut trouver d'issue sans une étroite coopération entre l'Union européenne, les Etats, les Nations-Unies et les collectivités infra-étatiques.

Il est vain pour un pays d'annoncer seul la fermeture des frontières, la lutte contre les mafias qui profitent de la misère humaine, les passeurs n'étant que des acteurs de seconde zone comme les dealers dans les cités ; Seule une solution globale est viable. Celle-ci revêt plusieurs aspects :

1. Le premier est de considérer les sources de l'émigration. Elles tiennent à la misère certes, mais pas seulement, ni principalement. Des régimes autoritaires ou anarchiques qui laissent place aux exactions envers leurs populations, le manque d'éducation, le poids de la religion, la discrimination envers les femmes, l'exploitation des enfants, la captation des richesses nationales par des édiles corrompus et bien sûr le changement climatique sont les causes les plus flagrantes de cet exode.
2. Le deuxième est de considérer que des moyens conséquents sont nécessaires. Ceux-ci doivent être dégagés et cela est possible. Mais si l'on veut aboutir, il faut les coordonner et ne pas les utiliser en passant par les gouvernements en place. Les dirigeants de ces pays doivent voir leurs biens séquestrés dans les pays où ils investissent ; leur vente devant alimenter un fonds mondial de lutte pour le maintien au pays.
3. Le troisième est de développer des programmes d'éducation et de santé envers les populations en s'appuyant sur des ONG soutenues et contrôlées sur le terrain.
4. Enfin, le droit d'ingérence doit être reconnu au sein des Nations-Unies pour intervenir chaque fois qu'il est besoin pour garantir la paix, pour protéger les populations et poursuivre judiciairement les criminels à quelque niveau hiérarchique qu'il soit dans l'appareil d'Etat. Cette ingérence vaut aussi pour la lutte contre les groupes armés qui déstabilisent certains pays et terrorisent les populations.

Le soutien aux forces démocratiques existantes ou à organiser doit être un axe fort de ce devoir d'ingérence.

De par son histoire, de par sa géographie, l'Union européenne doit être aux avant-postes. Pour cela elle doit être exemplaire dans la manière dont elle élabore et applique une politique d'immigration. Une concertation étroite entre les pays membres est indispensable ; une réelle solidarité européenne qui permet un accueil par pays en fonction de sa population et de sa richesse doit être la règle de base de notre coopération. Au-delà, il faut des dispositifs consulaires communs dans les pays d'émigration ou à

proximité et des agences communes d'accueil aux points sensibles d'arrivée des migrants et des réfugiés.

La diplomatie européenne, ou pour le moins une diplomatie transnationale, doit se substituer à celles nationales pour intervenir auprès des pays de départ et des pays de passage.

Il est par ailleurs urgent de fermer, notamment en Turquie, les camps d'internement qui mêlent sans distinction migrants et réfugiés. Il n'est pas digne pour les Européens, comme pour la communauté internationale, de favoriser de telles pratiques.

En ce qui concerne la France, il faut tenir compte de trois dimensions :

- 1- Les immigrés légaux qui rejoignent notre pays par les accords passés notamment avec l'Algérie, le Maroc et la Tunisie ;
- 2- Les immigrés clandestins qui arrivent faute d'être accueillis de manière concertée et par les dispositifs européens évoqués précédemment ;
- 3- Les réfugiés qui quittent des pays en guerre ou fuient des régimes tortionnaires.

Quel que soit le cas, il y a le temps de l'accueil et celui du traitement. Les camps de fortune, les bidonvilles, les masures de marchands de sommeil n'ont pas lieu d'être dans un pays comme la France.

La solution réside dans un dispositif d'accueil cohérent et équitable qui associe les moyens de l'Etat, ceux des Régions, ceux des collectivités locales et ceux des associations d'entraide.

Comme je le suggère au niveau européen, le placement de ces populations doit reposer sur une répartition qui mesure la population et la richesse d'une commune car ce sont celles-ci qui sont en première ligne. Il n'appartient pas au Préfet, représentant de l'Etat, de décider des lieux de placement. Il sera d'autant plus facile à une commune et à ses habitants d'accepter et de gérer un nombre peu important d'immigrés qu'un contingent démesurer au regard des réalités locales.

Viendra le temps du traitement par la mise en place à proximité des lieux d'accueil d'une commission ad hoc chargée d'examiner les dossiers des demandeurs d'asile. Cette commission devrait comprendre un fonctionnaire d'Etat, un élu local, un représentant d'association d'entraide et un magistrat retraité mobilisé et missionné pour présider la commission.

L'avis porté sur ces dossiers remontera à une juridiction de proximité installée dans les Régions, leur nombre pouvant varier selon l'importance des dossiers à traiter. Ces juridictions seraient constituées d'un conseiller d'Etat, d'un parlementaire et d'un juge du tribunal d'instance. Le président de la Commission, ancien magistrat, agissant alors comme un procureur chargé de présenter les dossiers et de proposer une décision. Un appel de la décision prise pourra être déposé devant un tribunal d'instance à qui il appartiendra de trancher en dernier ressort.

Le plus délicat sera de déterminer les moyens d'expulsion en tenant compte de la situation interne du pays d'origine du migrant refoulé ; cela est alors l'affaire de l'Etat et de l'Union européenne qui devront prévoir ces modalités.

Il est bien évident qu'une telle politique prendra du temps. Les principes énoncés dans cet article peuvent cependant se mettre en place rapidement pour apaiser les tensions sur ce sujet sensible trop souvent exploité par une classe politique qui a perdu les repères fondamentaux que sont : le respect des droits de l'Homme, la protection de l'enfance et le refus de la discrimination !

Les migrations ont traversé les siècles et l'histoire de nombre de pays, y compris occidentaux, il serait bien de s'en souvenir ! Elle ne cessera pas. Ce qui est important c'est qu'elle soit librement consentie et que les conditions d'accueil soient dignes. Une immigration intelligemment maîtrisée apporte plus de richesse à un pays que le repli sur soi qui engendre souvent la décadence !

Afghanistan : une claque pour l'Occident par Alain Malégarie

Les USA quittent l'Afghanistan, après vingt ans d'occupation. Comme les Soviétiques auparavant.

Une claque pour nos valeurs universelles. Et 20 ans d'efforts et de progrès rendus inutiles.

Mais les élites ex-gouvernementales afghanes veulent-elles vraiment la démocratie ? Quand on sait (enquêtes sérieuses à l'appui) que 95% des hommes afghans sont favorables à la charia (la quintessence de l'oppression contre les femmes, notamment) et que 85% des femmes afghanes sont AUSSI pour la charia. Vous avez bien lu : 85% des femmes !!

Les bombes américaines ou alliées n'auront servi à rien. La démocratie ne s'instaure pas sous les bombes. Elle ne peut (pourrait ?) s'installer que par l'éducation (dès l'enfance !), la communication (intelligente), la pédagogie. Et rien d'autre, ce qui n'est pas simple. Le constat vaut, certes, pour toutes les dictatures ou tyrannies du monde, ultra islamiques ou autres d'ailleurs.

Depuis le début de notre ère, toute région du monde a connu la non-démocratie, avec une vaste échelle de diversité, France comprise bien sûr, qu'il s'agisse des libertés publiques ou privées, qu'il s'agisse de l'égalité (réelle !) Femme/Homme, etc. Les Afghans n'ont rien inventé. Absolument rien.

La France a mis fin à l'absolutisme religieux et politique par la Révolution de 1789, et encore. Car la Terreur qui a suivi quelles années encore ne fut guère mieux !

Cela veut dire que l'absence de démocratie, à quelque degré que ce soit, arrange, au cours des siècles, tout dirigeant, car la « gouvernance » sans la démocratie est tellement plus facile !!

La démocratie, elle, s'avère difficile, car elle présente un risque pour tout dirigeant. Celui d'être remercié, légalement, légitimement, s'il ne convient pas.

L'Occident, dont l'Europe, a réussi, depuis 1945, ce bouleversement bénéfique et salutaire pour les peuples : une vraie démocratie, fût-elle, néanmoins, ici ou là, perfectible...

L'Afghanistan et tant d'autres pays dans la région et ailleurs n'en sont hélas pas là. Loin de là. Ce qui ne veut pas dire naturellement qu'il ne faut pas essayer, et les aider bien sûr, à se démocratiser progressivement, coûte que coûte. Sans arrogance envers eux, bien sûr.

Il y a quelques siècles c'est la religion catholique qui régnait dans le monde. Toute religion monothéiste se veut « totalitaire », rejetant (tuant, torturant) tout « mécréant ». C'est sa logique même, son mode de survie. L'Europe post 1945, sans doute « aidée » par les atrocités de deux guerres mondiales, a su rejeter la religion (sur le plan politique j'entends) et a su instaurer -ou retrouver- la démocratie. Elle a su contenir ses « ultras » (Opus Dei, etc.).

L'islam, religion aux fondements pacifiques, représente 1,5 milliards de personnes ; elle est en croissance. Une infime minorité a basculé, comme dans chacune des religions monothéistes, vers l'ultra-islamisme (Daesh, Al Quaïda, Talibans, etc.). Avec les femmes pour première cible. Et le moment, pour ces pays martyrisés par des ultra religieux, criminels, cyniques, corrompus et opportunistes,

n'est pas venu pour une « révolution type 1789 ». En sommes-nous loin, très loin, ou très très loin ? Nul ne peut le prévoir... En 1788 en France, personne ne croyait à une révolution. En 1967 en France, personne ne songeait à un « mai 68 » ...

Parfois les choses peuvent aller vite. Cela dépend de la volonté et du courage des peuples, et/ou d'un évènement exogène. Le constat actuel du peuple afghan ne laisse que peu d'espoir. Mais combien je serai ravi de m'être trompé !

Je n'ai évidemment pas la solution pour ces « Etats » islamistes criminels. Mais j'ai par contre une certitude. Cessons d'être naïfs. Gardons-nous de tout compromis avec eux. Ne nous renions surtout pas. Jamais ! La démocratie et la liberté sont trop précieuses et fragiles. On n'a pas inventé mieux. Même si la « démocratie est le pire des régimes politiques, à l'exception de tous les autres », comme le disait Winston Churchill. J'entends Joe Biden nous dire « il faut travailler avec les Talibans ». Travailler sur quoi ?

Car ces gens-là ne changeront jamais. Ils veulent notre destruction, totale et complète. Ils « ne modèreront » jamais leur charia. Leur stratégie est le chaos complet, avec des solutions barbares et jusqu'au-boutistes. Ils ont la haine de la démocratie. Ils n'ont pas le même rapport à la mort (donc à la vie) que nous. Et c'est aussi une partie du problème.

L'Amérique lâche prise. Comment lui en vouloir ? Son bilan en Afghanistan est de 2 500 morts américains en vingt ans et de 2 300 milliards de dollars engloutis...Qu'a fait l'Europe de son côté ? Rien. Elle n'a même pas essayé...

Mais les Etats-Unis ne lâchent pas que l'Afghanistan. Ils renoncent à intervenir, à « sauver » les valeurs occidentales partout dans le monde. Et ce faisant, ils lâchent leurs alliés historiques que sont ... les Européens. Alliés qu'ils n'ont même pas pris la peine de consulter sur leur décision soudaine de quitter l'Afghanistan. Biden fait pareil que Trump finalement. Il traite l'UE en quantité négligeable, nous prend de haut. Mais cela c'est notre faute. Largement notre faute. Faisons l'Europe, ou plutôt approfondissons-là ! Car les Européens n'ont toujours pas terminé l'Union, à commencer par l'Europe de la défense. Que pèse-t-on sur la scène internationale ? On a donc bonne mine, à présent, on se retrouve tout seul et tout nu, sans le bouclier américain indispensable. Est-ce que les dirigeants européens vont enfin comprendre qu'il nous faut urgemment une Europe de la défense, voire à plus long terme une armée européenne ? Ou est-ce que les divisions et les nationalismes européens, suicidaires, l'emporteront ?

Plus que jamais, l'avenir de notre Europe très inachevée est en jeu. Car il y aura d'autres situations similaires à celle de l'Afghanistan, au Sahel et ailleurs. Et l'islamisme fanatique et criminel prospérera dans un but unique : la fin de l'Occident, de ses valeurs et mode de vie.

Quand et comment réagirons-nous ? Le drame afghan concerne aussi notre avenir... Quand l'Europe va-t-elle se réveiller ? Sinon, nous autres Européens, nous ne serons pas assujettis uniquement aux USA depuis 1945, nous le serons aussi aux mouvements extrémistes, ultra islamiques ou autres. Et ce sera bien pire ! Quant à l'Amérique, en déclin, elle a choisi son camp, depuis une décennie déjà : l'Asie, à savoir l'avenir démographique, économique et bientôt politique du monde, Chine en tête. Elle ne croit plus à l'Europe, malgré nos valeurs communes, car nous ne pesons plus assez (hormis l'Economie), nous ne sommes pas assez crédibles. Outre l'absence de défense, nous n'avons même pas su développer une diplomatie commune et solidaire ! Nos dirigeants européens sont vraiment nuls, et irresponsables face aux enjeux futurs.

Les Américains sont des pragmatiques, eux, ils ne font pas de sentiment. C'est vital pour eux. Alors, exit l'Europe, en rase campagne ! Et l'Union européenne a très peu de moyens pour prendre sa place sur la scène mondiale. L'époque et le contexte ont bien changé, mais il nous faudrait d'urgence un Jean Monnet ou un Robert Schuman, pour nous réveiller. Il n'y en a hélas aucun. Pas réjouissant pour la suite...

La boussole de l'Union européenne se dérègle de plus en plus

Tensions post-Brexit par Alain Malégarie

Malheureusement, nous n'échapperons pas à des tensions post-Brexit.

Ces tensions sont à l'évidence dues au comportement revanchard de Boris Johnson qui n'applique pas les accords très importants du 24 décembre 2020 sur les deux Irlande, et qui depuis s'ingénie à trouver des prétextes pour durcir encore la future relation entre l'Union européenne et le Royaume-Uni.

Le tout dernier exemple concerne la pêche dans les eaux très poissonneuses des côtes britanniques, alors qu'il y avait eu un accord très acceptable en fin d'année 2020, permettant aux chalutiers français, espagnols ou portugais de pêcher dans les eaux britanniques jusqu'en 2026. Voilà que, il y a quelques jours, Boris Johnson remanie de façon unilatérale ce principe en accordant le droit de pêche à seulement 95 bateaux français, mais en interdisant 75 autres. Là on est vraiment devant un comportement mesquin qui s'apparente « au fait du prince ».

Du côté français, le secrétaire d'Etat aux affaires européennes Clément Beaune menace de réduire l'électricité à Jersey, mais « pas de la couper ». Loi du talion ?

Cette tension sur la pêche servirait-elle à Boris Johnson et aux autres brexiters britanniques à cacher une des réalités concrètes et pratiques du post-Brexit : la pénurie de nombreuses denrées dans les paver les stations-service Ys. On a pu voir des rayons vides dans les supermarchés : les Anglais manquent de laitues, de sodas, etc. On a pu voir aussi des scènes d'un autre temps, avec des files d'attente devant les stations-service. En fait, il y a du carburant, mais il manque les chauffeurs (notamment polonais) pour l'acheminer vers les stations. Car nombre de chauffeurs polonais ont été remerciés et ont dû rentrer dans leur pays.

Certes le Royaume-Uni bénéficie, comme d'autres pays, de la relance économique et de la forte croissance de la consommation, après les confinements de la Covid-19.

Mais les Britanniques découvrent aussi les conséquences imprévues du Brexit. Souvenez-vous, la campagne en faveur de la sortie de l'UE était basée, entre autres, sur le rejet des citoyens européens (Polonais, Roumains et autres) qui travaillaient sur l'île. Désormais, le nationalisme prend le dessus et on accuse l'étranger de « prendre le boulot des Anglais », selon une rhétorique très – trop – souvent entendue, là et ailleurs.

Le Brexit a imposé aussi des démarches administratives imposantes et lourdes au passage des frontières, et donc une perte de temps pour les chauffeurs de poids-lourds ; il a imposé aussi des lourdeurs administratives pour l'obtention de visas. Là aussi coûteuses en énergie, en temps, et en livre sterling. Alors, la pandémie venue, beaucoup de travailleurs européens ont décidé de rentrer chez eux, se rapprocher de leur famille, et ont retrouvé des emplois, en plus grande proximité, et

avec des salaires, somme toute, honorables (car autre effet du Brexit, la forte chute de la livre sterling, entraînant une perte de pouvoir d'achat pour les travailleurs européens, et aussi révélant une plus faible attractivité du Royaume-Uni : un vrai cercle vicieux).

Et, lendemains qui déchantent, les Britanniques, y compris les Brexiters, ont découvert qu'ils dépendaient des Européens. Damned ! Et rappelons-nous que 46% des exportations britanniques vont vers l'Union européenne ! Difficile alors de quitter complètement l'UE ! Autre concession de taille : le gouvernement de Boris Johnson a décidé de faire une exception et a proposé d'octroyer des visas temporaires, et rapides, aux chauffeurs routiers qui accepteraient de revenir travailler au Royaume-Uni. Et combien ont répondu à cet appel si généreux ? 27 chauffeurs européens, en tout et pour tout ! Un véritable camouflet pour Boris Johnson ! Les gens ne sont pas dupes, face à des visas précaires !

On a bien la confirmation que le Royaume-Uni n'est pas une île isolée qui pourrait se passer de l'Europe.

Alors, quel sera le prochain feuilleton post-Brexit ? Après les laitues, le soda et l'essence, peut-être les ingrédients pour cuisiner le pudding du Tea Time ? Ce serait trop cruel.

Et en arrière-plan, une petite leçon d'économie pratique pour les frexiters, polexiters et autres radicaux souverainistes...

La Pologne : de mieux en mieux... par Alain Malégarie

La Pologne décide de ne plus reconnaître la primauté du droit européen sur "son" droit national. Cette décision émane du Tribunal constitutionnel polonais, soit la juridiction la plus importante du pays.

La Pologne n'a donc plus sa place dans l'Union européenne, puisque cela est une des raisons mêmes de son existence et fonctionnement.

Les dirigeants européens vont-ils continuer à "se cacher" devant ces attaques ? La réponse de Clément Beaune est trop faible, inutile, même s'il constate que « l'attitude de la Pologne est gravissime, et s'inscrit dans une longue série de provocations à l'égard de l'Union européenne » ! Si non la Hongrie suivra. Peut-être d'autres. Et l'Union va implorer de l'intérieur. Il est plus que temps de réagir. Malheureusement, nous avons des dirigeants frileux et impuissants.

La Pologne nous "teste". Il faut vraiment réagir. Quand aurons-nous enfin des dirigeants courageux qui par exemple pourraient conditionnaliser l'accès aux fonds européens ? En commençant par rogner immédiatement ses énormes aides financières européennes. Dirigeants réveillez-vous ! Il est inacceptable qu'un pays s'affranchisse des lois fondamentales de l'Union européenne, et en même temps continuer, comme si de rien n'était, à recevoir des fonds très importants

AUKUS : un accord sans l'Union européenne et qui évince la France par Alain Réguillon

L'approche géopolitique dans cette partie du monde s'illustre par deux démarches stratégiques parallèles. Celle des USA qui dispose de plusieurs accords de défense avec l'Australie et la Nouvelle Zélande (AUNZUZ), mais aussi avec ces deux pays et le Canada. La France quant à elle développait un axe stratégique avec l'Australie et l'Inde.

Il est bien évident que derrière les dimensions géopolitiques, la dimension commerciale n'est jamais loin. Cela explique la manière peu franche dont chacun avance ses pions et laisse à la Chine une large marge de manœuvre.

L'ANKUS est un partenariat entre l'Australie, le Royaume-Uni et les Etats-Unis d'Amérique. Il s'agit de faire contrepoids à la Chine. Selon le Président Biden cet accord est : « l'impératif de garantir la

paix et la stabilité de l'indopacifique sur le long terme ». Cet accord est davantage un renforcement de coopération industrielle de défense qu'une révolution diplomatique.

Par l'accord avec la France et l'achat de sous-marins, l'Australie aurait bénéficié de transfert de technologie et du montage de ces engins. Son objectif était d'asseoir son autonomie dans la zone indopacifique et se prémunir des visées chinoises. Par l'accord passé avec les USA, elle perd un peu plus son indépendance et se place clairement sous le bouclier américain. Avait-elle le choix ? Sans doute pas tant la puissance de ce pays est grande, tant la menace chinoise dans cette zone est sérieuse.

Aurait-on pu connaître une autre issue ? Sans doute ! une telle situation est certes due à la politique américaine qui ne change pas avec les présidents : « l'Amérique d'abord ! » ! Mais elle est due aussi à une attitude de la France qui continue à jouer de manière solitaire, personnelle, sur la scène internationale alors qu'elle n'en a plus les moyens. La meilleure preuve c'est, qu'après quelque agitation, elle n'a rien pu pour contrer l'offensive américaine et contraindre les Australiens à honorer leur contrat.

Mise en difficulté, elle se tourne alors vers l'Union et demande à ses partenaires d'être solidaires ! Le fait que les vingt-sept ministres des Affaires étrangères se soient rencontrés en marge de l'Assemblée générale des Nations-Unies pour évoquer ce dossier ne signifie pas que chaque pays européen est sur la même longueur d'onde. Et bien que l'Union ait défini récemment une « Stratégie indopacifique », la cohérence de mise en œuvre n'est pas avérée. Ce qui en revanche peut être considéré comme positif, c'est la prise de conscience du peu d'importance que les pays tiers, au premier rang desquels les USA, accordent à l'Union européenne qui n'est toujours pas considérée comme un partenaire global.

La réaction française face à une rupture unilatérale par l'Australie d'un contrat d'armement signé entre les deux pays a été vive. La mini-crise diplomatique qui s'en est suivie, notamment avec le rappel des Ambassadeurs français à Canberra et à Washington est l'une des plus sensibles, car elle touche à l'une des clefs de la coopération entre Alliés : la CONFIANCE. En ne rappelant pas son Ambassadeur en poste à Londres, la France a signifié au Royaume-Uni qu'elle le considérait comme quantité négligeable dans cet accord, le ramenant au rang de supplétif des Américains, ne le reconnaissant plus comme un acteur de plein exercice ; cela ne va pas arranger la mise en œuvre de l'accord sur le BREXIT !

Pour bien comprendre ce qui se joue dans ce bras de fer entre Américains, Australiens et Français, il faut intégrer le degré de suspicion envers la Chine qui tend à imposer son hégémonie sur la zone indopacifique. Cela n'est pas acceptable pour les pays de cette zone dont la France fait partie avec ses territoires d'Outre-mer. Aussi, au-delà du contrat industriel et commercial, il s'agit d'une faute géopolitique commise principalement par l'administration américaine. Et, au-delà de la France, c'est aussi la question du regard de l'Amérique sur l'Union européenne qui se pose au sein de l'OTAN. Je le répète, les Etats-Unis ne considèrent par l'Union comme un acteur global et n'entendent donc pas l'intégrer dans leur stratégie diplomatique internationale.

Cela devrait conduire les Européens à s'inquiéter de leur poids sur la scène mondiale et à s'interroger sur leur cohésion diplomatique et de défense commune.

Il est évident qu'à Vingt-sept, aucun accord n'interviendra jamais. Il faut alors accepter la perspective d'une coopération renforcée ou structurée selon les termes du Traité de Lisbonne. Cette coopération doit être globale et ne pas porter que sur la diplomatie et la défense. L'Union a Vingt-sept à vécu, l'article d'Alain Malégarie sur la Pologne l'illustre, nombre d'articles écrits dans les précédents numéros l'atteste et le BREXIT le souligne.

Une autre organisation européenne est nécessaire. Il ne s'agit pas de casser ce qui est bâti depuis plus de soixante-dix ans, mais de s'adapter à un monde de plus en plus ouvert, de plus en plus fragile, de plus en plus dangereux. Une avant-garde fédérale est indispensable au risque de voir

disparaître plus ou moins vite les pays européens. Leur disparition avec celle de l'Union européenne favorisera l'hégémonie des Américains et des Chinois. A savoir lesquels installeront alors un protectorat sur l'Europe ?

Aujourd'hui, la question n'est pas celle de savoir qu'elle est la place de la France dans le monde, mais bien d'affirmer celle d'une nouvelle Union qui pourrait s'organiser autour d'une douzaine de pays.

Sans cette prise de conscience, sans cette démarche commune, il n'y a plus d'avenir pour l'Europe, plus de perspective d'indépendance pour les Européens

Avenir de l'Europe

Présidence française du Conseil de l'Union : une incongruité par Alain Réguillon

La France présidera le Conseil de l'Union au 1^{er} semestre 2022 ; Rappelons que le Conseil de l'Union est l'une des Institutions qui participe au pouvoir législatif européen avec le Parlement européen ; c'est la représentation des Etats membres, celle où siègent les ministres.

Ce principe de présidence tournante tous les six mois n'est pas de nature à rendre visible l'Union sur la scène internationale et n'a guère d'efficacité sur le plan intérieur. Comment imaginer qu'un pays puisse, en un temps aussi court, contribuer sérieusement à la dynamique européenne ! Cet archaïsme tient à ce fonctionnement intergouvernemental où chacun à l'illusion d'exister durant un semestre, voire d'imprimer sa marque sur l'évolution de l'Union, plus exactement de quelques politiques. Je ne nie pas que certains pays ont pu faire avancer des dossiers sensibles et ce ne sont d'ailleurs pas forcément des grands pays, grand étant tout relatif.

Beaucoup de commentateurs parlent improprement de la présidence de l'Union européenne. Ce n'est pas le cas. Il n'y a en fait aucun président de l'Union en tant qu'entité juridique. Il y a quatre présidences : celle du Conseil européen, réunion des chefs d'Etat et de gouvernement qui est établie pour cinq ans lors du renouvellement du Parlement européen, celle du Conseil de l'Union, réunion des ministres qui change tous les six mois, celle du Parlement européen qui change tous les deux ans et demi et celle de la Commission européenne dont la durée de cinq ans correspond au mandat du Parlement qui en nomme les membres (Commissaires) et la contrôle.

Comment voulez-vous que les pays tiers sachent à qui s'adresser ? Comment voulez-vous que nos concitoyens s'y retrouvent ? Une réforme s'impose, mais pas seulement sur ce point. C'est plus globalement qu'il faut revoir le fonctionnement de l'Union ; qu'il faut réadapter les politiques à conduire en utilisant mieux le principe de subsidiarité ; qu'il faut reprendre l'adoption des règles juridiques et donnant plus de lisibilité à ce qui doit devenir des lois européennes ; en redéfinissant le projet européen, délimitant le degré d'approfondissement avec les transferts de souveraineté qui en découlent.

La présidence française que décrit Ardiana Toska dans l'article suivant ne sera pas, à mon sens, une grande présidence, pour peu qu'il y en ait eue ! La première raison tient à ce que les propositions françaises qui ne sont pas forcément mauvaises, n'ont pas été concertées préalablement avec un certain nombre de pays susceptibles de les soutenir. C'est une constante de nos présidents de la République que de croire la France meilleure que d'autres pays, même s'il est vrai qu'elle est souvent à l'avant-garde de la progression européenne. La modestie n'est pas notre fort et cela agace nos partenaires qui, du coup, ne suivent pas, y compris les bonnes idées. La deuxième raison tient à ce que cette présidence se tient à la même période que les élections présidentielles d'où une attention moindre de nos ministres, de notre président-candidat et de nos parlementaires déjà en campagne législative.

Cette présidence se situe pourtant à un moment important avec le débat engagé depuis 2019 sur l'avenir de l'Europe. L'appel de Pascal Lamy que je joins ci-après montre bien les craintes, mais

aussi les enjeux d'un tel débat qui ne semble pas mobiliser nos concitoyens en France, comme dans les autres pays de l'Union.

Une fois de plus, au risque de « rabâcher », le temps des Etats n'est pas celui de l'Union ; le temps de l'Union n'est pas celui de l'évolution du monde ; l'intérêt des citoyens n'est pas celui de l'avenir de l'Union et c'est bien dommage.

Je reste cependant optimiste en continuant de penser qu'une Union à Vingt-sept n'est plus viable et qu'il nous faut inventer une autre forme d'organisation européenne entre le Conseil de l'Europe – celle des 47 pays- et celle de l'Union avec ses 27 membres. D'où ce devoir d'informer, d'expliquer, de former et de débattre, ce que depuis bientôt douze années proposent cette lettre d'actualité.

Les enjeux de la Présidence française de l'UE : un agenda volontariste pour faire avancer l'Europe et l'idée européenne par Ardiana Toska

I. Un agenda chargé :

- Une séquence européenne : enjeux liés à la reprise (relance) économique après la Covid - 19
- Une séquence de politique intérieure : période traversée par la campagne présidentielle

II. Trois priorités :

1. **La réussite de la relance** : objectif essentiel pour que les économies renouent avec la croissance, puissent investir pour réussir la transition numérique et énergétique, puissent renforcer l'Europe sociale et soutenir la recherche et le développement (R&D). La France est à l'initiative de SCALE -Up Europe où 150 experts sont chargés de formuler des propositions dans 4 domaines : la formation, le financement, les technologies fondamentales et la collaboration starts -up -entreprises.
2. **La puissance européenne** : thème central de l'agenda d'Emmanuel Macron. L'UE ne peut pas rester un projet essentiellement économique, avec des compétences réduites en matière de politique étrangère et de défense. La crise sanitaire nous a fait prendre conscience
 - d'un monde où la compétition des puissances est de retour par la prééminence de la force sur la norme
 - le retour des projets néo-impériaux avec le retour du concept : « *la souveraineté des Etats prime celle des peuples* »
3. **Le soutien Trans partisan pour renforcer l'idée de l'Europe** : la culture et l'enseignement seront essentiels pour définir un sentiment commun

III. Deux projets phares

- La Conférence sur l'avenir de l'Europe
- La « Boussole Stratégique » - Europe de la défense : lancée sous la présidence allemande du Conseil de l'Union, les Etats doivent conduire une analyse commune des menaces et trouver un consensus sur les capacités nécessaires à mobiliser

IV. Sujets en lien avec la France : nourrir l'identité européenne

- Le statut de Strasbourg capitale européenne : sujet central
- Promouvoir l'usage du français dans les institutions européennes

V. Facteurs d'influence sur la présidence française du Conseil de l'Union

- Le rythme auquel les Etats membres sortiront du Covid-19
- La coalition que formera le gouvernement allemand suite aux élections de septembre 2021

L'appel de Pascal LAMY : "Et si on prenait enfin l'Europe au sérieux » Par Pascal Lamy, Christine Verger et Sébastien Maillard

TRIBUNE de Pascal Lamy, président émérite de l'Institut Jacques Delors, de Christine Verger et de Sébastien Maillard, respectivement vice-présidente et directeur de l'Institut Jacques-Delors, qui lancent un appel à relancer la construction européenne.

Pascal Lamy revient sur le lancement, au printemps dernier, de la Conférence sur l'avenir de l'Europe. Avec la pandémie de Covid-19 et le blocage d'une partie des pays membres, l'ancien commissaire européen et ex-patron de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), fait le constat d'un processus "à la peine". Et appelle les Vingt-Sept à réagir car, selon lui, "il n'est pas complètement trop tard". Voici la tribune qu'il a cosignée avec Christine Verger et Sébastien Maillard, respectivement vice-présidente et directeur de l'Institut Jacques-Delors :

"Convenons-en, cette Conférence sur l'avenir de l'Europe lancée le 9 mai dernier depuis Strasbourg pour débattre des défis de la construction européenne est à la peine. Mise en place retardée d'un an, mais calendrier désormais très serré, gouvernance laborieuse pour des objectifs flous, communication presque confidentielle : tous les ingrédients semblent réunis pour que s'ensable l'ambitieux projet impulsé au départ par Emmanuel Macron en mars 2019. Le chef de l'État y proposait une grande conférence qui ne définirait pas moins qu'une feuille de route pour l'Union européenne traduisant en actions concrètes de grandes priorités"

Quatre panels thématiques de 200 citoyens, comprenant une part significative de jeunes, ont commencé à se réunir à travers le continent pour formuler des propositions. Une assemblée plénière a été constituée pour en débattre. Mais, à l'évidence, l'exercice entier ne fait sens que s'il suscite un engouement large et nourrit un débat populaire sur les défis à relever par l'Europe. Il n'est pas complètement trop tard. En cette rentrée de septembre, nous considérons que cette Conférence mérite mieux que l'indifférence ou un dédain facile. Prenons-la au sérieux. Ses vicissitudes initiales et sa complexité ne doivent pas cacher l'essentiel : une expérience inédite de délibération à l'échelle européenne ; des moyens technologiques qui permettent d'innover dans l'expression des opinions et la remontée de propositions. Non sans un brin d'utopie, la Conférence offre une manière nouvelle de faire dialoguer les citoyens européens et leurs représentants.

*Soyons clairs, la démocratie représentative est irremplaçable. La légitimité de représentants élus au suffrage universel est sans équivalent. **Mais le citoyen n'est pas qu'un électeur occasionnel.** Il a une place propre dans les débats de la Cité, un retour critique à formuler. **Le Parlement européen l'a bien compris, qui soutient depuis le début ce projet de Conférence.***

Elargir et approfondir : deux défis pour l'Union ! par Alain Réguillon

Le désir de rejoindre l'Union européenne est une réalité pour quelques pays. Dans les Balkans, la Serbie, le Kosovo, la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine du Nord, le Monténégro, l'Albanie, ; en Europe orientale l'Ukraine, la Moldavie. Huit nouveaux pays rejoindraient l'Union à trente-cinq...nous ne sommes plus dans la même Europe.

La Moldavie et l'Ukraine sont dans la zone d'influence de la Russie et leur souhait se heurtera à une opposition des Russes, donc à des tensions avec l'Union. Pour les Pays des Balkans dont quatre sont déjà membres de l'UE -Bulgarie, Croatie, Slovénie et Roumanie- l'opposition sera moindre car les Européens occidentaux sont très présents dans cette partie de l'Europe. Pourtant, la pression des Turques, des Russes et des Chinois est une réalité que l'on ne peut écarter. Cette zone est une zone stratégique liant la mer noire à la mer méditerranée. Il y a donc pour les Européens occidentaux,

latins plus encore, un enjeu de taille quant à leur influence et leur sécurité sur le bassin méditerranéen.

Cette mer est une zone de tension avec les Turques, les Russes à partir de la Syrie où leur flotte est installée et de plus en plus les Chinois avec des navires de commerce dont on sait qu'ils sont aussi au service de l'Etat pour d'autres missions que de transporter des marchandises.

Ces pays des Balkans sont aussi des pays musulmans. Aussi nous ne devons pas exclure les pressions des Islamistes radicaux -terroristes- d'autant que les Talibans sont désormais au pouvoir en Afghanistan.

La Méditerranée est devenue un volcan en sommeil à qui il faudrait peu de chose pour qu'il explose plus ou moins fort. Et quand on ajoute la rive sud de ce bassin avec les pays d'Afrique du Nord et du proche et Moyen-Orient, on comprend bien que l'Europe est au premier rang d'un potentiel conflit dont les premiers pays à en souffrir seraient Chypre, Malte et la Grèce. C'est pourquoi il est important d'arrimer ces pays balkaniques à l'Union afin de les soustraire à l'influence d'autres acteurs qui seraient trop heureux de faire éclater l'Union européenne !

En même temps, si l'élargissement, y compris à la Moldavie qui vient de se doter d'une présidente et d'un Parlement pro-européens et à l'Ukraine pour lui éviter d'être progressivement absorbée par les Russes, est une nécessité géopolitique et stratégique, il n'est pas concevable que ce soit au détriment d'un approfondissement indispensable à la survie de l'Union européenne.

Alors il faut accepter un « en même temps », cher au président Macron, malgré les réserves que cela doit susciter. Mais pour que ce, « en même temps » fonctionne, il faut oser faire une révolution pacifique mais profonde.

Il faut reconsidérer l'organisation du territoire européen et dépasser la géographie en regardant vers le Sud -l'Afrique- et vers l'Est -la Russie-. Sur le territoire européen, la coopération entre les pays doit se faire à partir du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne. Certes, aujourd'hui, leurs objectifs sont différents et complémentaires. Leur mode de gouvernance est pour le premier purement intergouvernementale sans prépondérance d'une loi européenne alors que pour le second, une part importante de communautarisme, voire de fédéralisme pour ce qui est de la monnaie unique, impose un droit européen prépondérant sur le droit national.

Nous le voyons bien dans le fonctionnement actuel de l'Union, tous les pays membres n'acceptent plus cette prépondérance qu'ils ont pourtant ratifiée en signant les traités d'adhésion. Il est clair aussi que malgré une solidarité financière non négligeable depuis la création de la politique de cohésion économique, sociale et environnementale, le déséquilibre se creuse entre les pays ce qui accentue le malaise.

Elargissement et Intégration doivent donc aller de pair, mais pas avec les mêmes pays. Il faut distinguer ceux dont le ciment est la monnaie et les autres dont le commerce reste le liant. Il faut donc faire évoluer les organisations existantes vers deux types de coopération, l'une restant intergouvernementale, l'autre allant progressivement vers le fédéralisme en passant par le SAS d'une Confédération. Le pragmatisme doit l'emporter sur l'idéologie, bien que celle-ci ne doit pas être occultée.

A ces deux organisations doivent s'adosser deux autres entités intergouvernementales : une coopération à l'Est avec la Russie et la Communauté des Etats indépendants ; une coopération au Sud avec les pays riverains de la Méditerranée.

Le socle commun à ces organismes, reste les Droits de l'homme, la démocratie, le respect des minorités, l'Etat de droit et l'égalité entre les femmes et les hommes. S'il faut en faire une condition, cette condition doit se concevoir comme l'objectif commun, tous les pays, tous les peuples n'étant pas au même degré de perception de ces valeurs. Celles-ci ne se décrètent pas. Elles

s'apprennent. D'abord par la confrontation des idées, ensuite par l'exemplarité de ceux qui y souscrivent pleinement, enfin par le respect des histoires, des coutumes, des civilisations.

Le continent européen est un tout que l'on ne peut morceler par opposition. Il peut comprendre des portions distinctes mais sans que celles-ci s'ignorent ou tentent des positions hégémoniques. La reconnaissance mutuelle, le dialogue permanent, la solidarité et l'émergence d'un droit commun librement consenti doivent être les règles d'une cohabitation harmonieuse, tirant chacun vers le haut afin d'assurer une vie digne à tous.

Mais ces organisations territoriales ne suffisent pas. Il faut aussi une vision internationale en prenant en compte les faiblesses et les dangers qui menacent le monde. Le terrorisme est une plaie commune qui ne sera guérie que si la lutte est commune. Le terrorisme ne se combat pas seulement de façon militaire. Il se combat aussi par l'éducation, par la bonne information, par l'utilisation de réseaux qui montrent l'absurdité du radicalisme de quelque nature qu'il soit. Le terrorisme s'il est tragique, n'est jamais pérenne. Bien combattu, il disparaîtra, même si, comme le feu ou les pandémies, il laissera des territoires dévastés, des populations en souffrance à qui il faudra du temps pour se reconstruire.

Le fléau le plus grand est le changement climatique. Face à lui, nul ne peut seul trouver les moyens de combattre. Il n'est jamais trop tard pour inverser les tendances. Ce fléau porte déjà de mauvais fruits. De nombreux malheurs viendront ; il faudra les affronter avec lucidité et détermination à les enrayer. Deux phénomènes opposés se présentent sans que nous puissions à moyen terme nous y opposer. Le premier est un développement des déserts ; le second est la montée des eaux.

Dans les deux cas, cela engendre déjà des mouvements de population, des exodes, des migrations qu'il va falloir non repousser, mais organiser au mieux de l'intérêt général et non des égoïsmes particuliers. Face à ce fléau, le premier des changements est celui des consciences. C'est le plus difficile et pourtant le plus indispensable ;

Sans prise de conscience de l'ampleur de ce phénomène et sans une capacité d'adaptation à un monde remodelé par la nature, il y va de l'existence de l'humanité ! En disant cela, je n'ai pas l'impression d'être alarmiste, simplement lucide.

Une guerre, aussi atroce soit-elle, un jour prend fin ; un volcan en éruption un jour s'apaise ; la misère peu se combattre et cesser. Mais la fonte des glaciers, des icebergs, la montée des eaux, le sable qui s'étend, l'eau douce qui vient à manquer, la pluie trop abondante en certaines parties du monde et inexistante en d'autres, tout cela ne prendra fin que le jour où les hommes changeront leur mode de vie, leur mode de consommation, leur mode de production, leur regard sur d'autres hommes et le désir de partager.

L'accumulation de richesses par une minorité, le désir de toujours plus de gains pour une majorité, le besoin de dominer pour des pays continents, la volonté d'imposer ses croyances pour des extrémistes, le regard détourné de la misère qui nous entoure sont autant de travers qui n'ont plus sens à un moment où le monde s'engouffre dans un tourbillon dont personne ne sortira indemne

Alors le monde changera. Cela prendra du temps, des générations sans aucun doute. Aussi faut-il commencer dès maintenant à amorcer les solutions. La réorganisation du continent européen et son association avec l'Afrique, le Proche et le Moyen-Orient sont un des éléments essentiels à cette préparation. Ne ratons pas cette marche, elle est majeure pour l'humanité !

Avis aux lectrices et aux lecteurs

Notre lettre a besoin d'abonnés pour continuer à être publiée et imprimée.

Cette publication est entièrement écrite et réalisée de manière bénévole.

Nous sommes preneurs de nouvelles rédactrices et de nouveaux rédacteurs qui accepteraient de traiter l'actualité européenne dans un esprit critique, mais de manière positive, la revue étant pro-européenne, sans naïveté.

La meilleure façon de faire évoluer l'Union européenne, c'est éduquer, former et informer les citoyens aux réalités et enjeux de l'Union.

Le devoir d'informer

Telle est la devise de

La lettre d'actualité européenne

L'abonnement à l'actualité européenne est de 20 €

Bulletin d'abonnement

Nom et prénom.....

Adresse postale.....

.....

.....

.....

Adresse courriel.....@.....

Je m'abonne à :

1) L'actualité européenne -6 N° par an- 20 €

2) Fédéchoses – 4 N° par an 30 €

3) Aux deux revues 40 €

Chèque à l'ordre de Presse fédéraliste à retourner à

Presse fédéraliste
C/o Maison des européens
346, rue Garibaldi
69007 LYON